



Public visé :

Ce stage s'adresse aux ouvriers du bâtiment qui sont exposés au risque plomb dans le cadre de leur travail :

- Intervention sur des peintures et des canalisations dans des bâtiments anciens (enlèvement, réfection...),
- Découpe ou sablage de structures métalliques recouvertes de peinture anticorrosion,
- Travaux de couverture (soudure au plomb, utilisation de feuille de plomb...).



Prérequis :

- Avoir plus de 18 ans
- Utilisation usuelle de la langue française



Durée :

- 7 heures (1 jour) préalable ou recyclage



Nombre de participants par groupe :

- 10 personnes maximum



Périodicité :

- Renouvellement tous les 3 ans



Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail
- Réglementation Plomb : Article R4412-149 (exposition), Articles R4412-156 à R4412-159 (mesure d'hygiène) et Article R4412-160 (suivi médical) du Code du Travail.
- Obligation employeur : Article R4412-87

Objectif général de la formation :

- A la fin de cette formation, l'apprenant doit être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant du plomb et appliquer un mode opératoire

Contenu de la formation :

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques. Son contenu est adapté à la nature des activités des travailleurs, à leur niveau de responsabilité, de qualification et d'expérience professionnelle

- Connaissance du plomb : Histoire et utilisation du plomb ; Définition ; Propriétés physico-chimiques
- Risques sanitaires : Toxicité du plomb ; Plomb dans l'environnement ; Source d'exposition au plomb ; Toxicité du plomb dans l'organisme ; Les différents symptômes
- Plomb dans l'eau : Diagnostic
- Quelques dates historiques
- Réglementation par rapport aux salariés : Expositions professionnelles ; Maladies professionnelles ; Mesures de préventions
- Mesures contre le saturnisme : Code de la santé publique ; Le Constat des risques d'exposition au plomb
- Information sur les Risques liés à la présence de revêtements contenant du plomb : Travaux et mesures de sécurité
- Les équipements de protection : Protection individuelle ; Protection collective ; Choix, entretien et limites d'efficacité
- La décontamination : du Personnel et des moyens de protection collective
- Les déchets : emballage des déchets sur site
- Bilan de la formation

Codes de la formation

- Formacode 22276- Risque Plomb
- NSF 230- Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois.

Sanction de l'action

- Avis écrit du formateur, précisant s'il valide les savoirs et le savoir-faire de chaque candidat évalué

Moyens d'encadrement :

- Organisme de formation déclaré à la DRIEETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif et d'un Service Qualité.
- Organisme titulaire du certificat QUALIOPi réglementairement exigé pour les développeurs de compétences
- Formation en présence physique uniquement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formateurs en prévention des risques professionnels
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Apprentissage pratique réalisé sur une plateforme pédagogique de mise en situation en centre.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation ou disponible en ligne sur l'espace apprenant.

Moyens d'évaluation individuelle des acquis :

- Une évaluation théorique de vingt minutes réalisées à partir d'un questionnaire à choix multiple permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances relatives aux risques liés au plomb dans le cadre de l'exercice de son activité qui portent notamment sur :
 - o Les risques pour la santé et les facteurs synergiques de risques ;
 - o La réglementation relative à la prévention des risques liés au plomb ;
 - o Les documents lui permettant d'avoir la connaissance de la présence au plomb ;
 - o Les moyens de protection ;
 - o Les destinataires du mode opératoire.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation

Moyens techniques à disposition :

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : plateau technique conforme à la réglementation en vigueur
- En cas de formation groupe sur un de nos centres, ces moyens pourront vous être mis à disposition.

Sécurité et hygiène :

- En cas de formation sur l'un de nos centres, les consignes sanitaires et le règlement intérieur seront affichés sur place.
- En cas de formation dans les locaux de l'entreprise, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaires.

Accessibilité (handicap) :

- Nous avons des centres de formation accessibles aux personnes en situation de handicap (nous consulter).

Qualité de la prestation :

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Tarifs :

- Inter : à partir de 450.00€HT